
Présidence : Allemagne**1117^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : jeudi 3 novembre 2016Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 heures
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 302. Président : Ambassadeur E. Pohl
M^{me} C. Weil

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Turquie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Rauf Engin Soysal.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE ALBANAIS DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
S. E. M. DITMIR BUSHATI

Président, Ministre albanais des affaires étrangères (PC.DEL/1487/16), Slovaquie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1514/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1485/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1489/16), Suisse (PC.DEL/1505/16 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1498/16 OSCE+), Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/1520/16 OSCE+), Serbie (PC.DEL/1519/16 OSCE+), France (PC.DEL/1486/16), Ukraine (PC.DEL/1523/16 OSCE+), Afghanistan (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/1531/16 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DES COPRÉSIDENT DES
DISCUSSIONS INTERNATIONALES DE GENÈVE

Président, Coprésident des Discussions internationales de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (OSCE), Coprésident des Discussions internationales de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (ONU), Coprésident des Discussions internationales de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (Union européenne), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1515/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1490/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1488/16), Suisse (PC.DEL/1504/16 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1495/16 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1527/16 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION D'UN
PROJET D'ORDRE DU JOUR AU CONSEIL
MINISTÉRIEL

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1224 (PC.DEC/1224) sur la transmission d'un projet d'ordre du jour au Conseil ministériel ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Avant d'aborder le point 4 de l'ordre du jour, le Président a fait savoir que la Décision n° 1223 du Conseil permanent (PC.DEC/1223) relative à l'ordre du jour, au calendrier et autres modalités d'organisation du Séminaire de 2016 sur la dimension humaine avait été adoptée selon une procédure d'approbation tacite ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR
LA COOPÉRATION ENTRE L'OSCE ET LES
ORGANISATIONS RÉGIONALES ET
INTERNATIONALES

Secrétaire général, Fédération de Russie, Président, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1530/16) (PC.DEL/1492/16), Slovaquie-Union européenne

Point 5 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1524/16), Président, Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange,

membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1518/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1512/16), Suisse (PC.DEL/1506/16 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1509/16 OSCE+), Canada

- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1494/16), Ukraine, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1511/16)
- c) *Journée internationale des Nations Unies pour mettre fin à l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, observée le 2 novembre* : Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1516/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1502/16) (PC.DEL/1503/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1507/16), Ukraine (PC.DEL/1496/16 OSCE+), Arménie, Serbie (PC.DEL/1529/16 OSCE+), Turquie
- d) *Condamnation de M. G. Ibrahimov en Azerbaïdjan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1491/16)
- e) *Violences policières persistantes aux États-Unis d'Amérique* : Fédération de Russie (PC.DEL/1497/16) (PC.DEL/1500/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1521/16) (PC.DEL/1522/16)
- f) *Élections présidentielles tenues en Moldavie le 30 octobre 2016* : Moldavie (PC.DEL/1525/16 OSCE+)
- g) *Élections législatives tenues en Géorgie le 30 octobre 2016* : Géorgie (PC.DEL/1528/16 OSCE+), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1517/16), Turquie (PC.DEL/1499/16 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1493/16)
- h) *Activités économiques et autres activités illégales menées dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan* : Azerbaïdjan (PC.DEL/1501/16 OSCE+), États-Unis d'Amérique
- i) *Pressions exercées par le Gouvernement sur la liberté d'expression et les médias en Turquie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1510/16), Turquie (PC.DEL/1508/16 OSCE+)

- j) *Recours de l'Azerbaïdjan à la force contre le droit à l'autodétermination des habitants du Haut-Karabakh* : Arménie, Azerbaïdjan

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Visite que le Représentant spécial du Gouvernement fédéral allemand pour la Présidence de l'OSCE de 2016 effectuée en Ukraine du 2 au 5 novembre 2016* : Président (CIO.GAL/200/16)
- b) *Soixante-et-onzième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) d'Ergneti tenue le 26 octobre 2016* : Président (CIO.GAL/200/16)

Point 7 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/163/16 OSCE+) : Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains

Point 8 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Adieux au Représentant permanent de la Biélorussie auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur V. Voronetsky* : Président, Biélorussie
- b) *Sommet de l'eau 2016 de Budapest, prévu du 28 au 30 novembre 2016* : Hongrie (PC.DEL/1513/16)

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 novembre 2016 à 10 heures, Neuer Saal

1116^e séance plénière

Journal n° 1116 du CP, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1223
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET AUTRES MODALITÉS
D'ORGANISATION DU SÉMINAIRE DE 2016 SUR LA
DIMENSION HUMAINE**

(Varsovie, 21–23 novembre 2016)

**Promotion de systèmes judiciaires efficaces et intégraux : comment assurer
l'indépendance et la qualité de la justice**

I. Ordre du jour

1. Ouverture du Séminaire
2. Séance plénière d'ouverture : allocutions principales
3. Débat dans le cadre de deux groupes de travail :
 - Groupe de travail I : Sélection, promotion et formation des juges – impact sur la responsabilité de la magistrature et l'intégrité du système judiciaire
 - Groupe de travail II : Rôle de la société civile dans l'observation de l'indépendance et de la responsabilité de la justice
4. Séance plénière de clôture : récapitulatif des travaux et clôture du Séminaire

II. Calendrier et autres modalités d'organisation

1. Le Séminaire s'ouvrira le lundi 21 novembre 2016 à 15 heures et s'achèvera le mercredi 23 novembre 2016 à 13 heures.
2. Toutes les séances de la plénière et des groupes de travail seront ouvertes à l'ensemble des participants.

3. La séance plénière de clôture, prévue pour la matinée du 23 novembre 2016, portera sur des propositions et des recommandations concrètes en vue de répondre aux questions examinées lors des séances des groupes de travail.
4. Les séances de la plénière et des groupes de travail se tiendront selon le programme de travail ci-après.
5. Un représentant du BIDDH présidera les séances plénières.
6. Les règles de procédure de l'OSCE et les modalités des réunions de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine (Décision n° 476 du Conseil permanent) seront appliquées, *mutatis mutandis*, lors du Séminaire. En outre, il sera également tenu compte des lignes directrices pour l'organisation des réunions de l'OSCE (Décision n° 762 du Conseil permanent).
7. Les débats au cours des séances plénières et des séances des groupes de travail seront interprétés dans les six langues de travail de l'OSCE.

III. Programme de travail

Horaire de travail : 10 heures – 13 heures.
15 heures – 18 heures

	Lundi 21 novembre 2016	Mardi 22 novembre 2016	Mercredi 23 novembre 2016
Matin		Groupe de travail I	Séance plénière de clôture
Après-midi	Séance plénière d'ouverture	Groupe de travail II	



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1224
3 November 2016

FRENCH
Original: ENGLISH

1117^e séance plénière
Journal n° 1117 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1224
TRANSMISSION D'UN PROJET D'ORDRE DU JOUR
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel un projet d'ordre du jour pour la vingt-troisième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE.